Introduction au manuel de FBP

Récapitulatif

Le financement basé sur les prévisions fait évoluer le monde de l'humanitaire

Anticiper au lieu de réagir : à travers le financement basé sur les prévisions (FBP), le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge réinvente l'avenir du système humanitaire. Il s'agit de protéger des vies et des moyens de subsistance en cas de catastrophe en utilisant des technologies innovantes, des données et des prévisions météorologiques mais aussi en s'inscrivant dans un réseau mondial.

Objectif

Prévoir les événements climatiques extrêmes, entreprendre une action précoce et prévenir ainsi les souffrances humaines. Mais quel est le mode de fonctionnement de cette approche ?

Le FBP libère des fonds humanitaires sur la base de prévisions et d'une analyse des risques pour des activités convenues à l'avance. Ces fonds sont attribués automatiquement dès qu'un seuil est atteint de manière à ce que des actions précoces puissent être entreprises avec rapidité et efficacité avant une catastrophe. L'élément clé de ce processus est le protocole d'action précoce (PAP), qui définit précisément les missions et responsabilités les plus importantes.

Mode de fonctionnement du FBP

Éléments clés du financement basé sur les prévisions

Déclencheurs

Des fonds sont libérés et une assistance est fournie dans des endroits et à des moments choisis en fonction de valeurs seuils spécifiques qui se basent sur des prévisions météorologiques et climatiques, ce qu'on appelle les déclencheurs, déterminés pour chaque région. Pour les définir, des expert·e·s analysent les risques naturels pertinents, les impacts de catastrophes passées ainsi que les données sur la vulnérabilité.

Actions précoces

Dès qu'une prévision atteint la valeur seuil spécifiée et active le déclencheur, des actions précoces sont entreprises. Ces mesures prédéfinies ont pour but de réduire les impacts d'événements climatiques extrêmes et de sauver des vies humaines. Cette démarche fournit aux populations à risque les moyens de se protéger, de protéger leurs familles et leurs moyens de subsistance.

Mécanisme de financement

Un mécanisme de financement spécifique est indispensable pour permettre une action efficace et rapide avant une catastrophe. C'est pour cette raison que le Mécanisme du DREF pour l'ABP a été mis en place : il s'agit d'un fonds qui attribue automatiquement des ressources lorsqu'un déclencheur est activé et que des actions précoces s'imposent. Ce fonds est accessible à l'ensemble des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont finalisé la préparation d'un PAP.

Synthèse dans les protocoles d'action précoce (PAP)

Tous ces éléments sont synthétisés dans un protocole d'action précoce (PAP). Le PAP contient des directives pour mener ces actions ainsi qu'une description des rôles et responsabilités en vue d'une action rapide dès qu'un déclencheur est atteint.

video: https://www.youtube.com/watch?v=UjhFfbQpPf8

Public et structure du manuel

Vous représentez une Société nationale ou une autorité gouvernementale chargée de la gestion des risques de catastrophe ? Vous êtes météorologue, hydrologue, humanitaire, universitaire ? Vous vous intéressez simplement à la méthode du FBP de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ? Nous avons conçu ce manuel pour vous !

Les chapitres suivants décrivent les étapes que les Sociétés nationales et leurs partenaires parcourent pour implémenter le FBP et autonomiser les Sociétés nationales, les autorités gouvernementales, les agences hydrométéorologiques et les communautés en vue d'améliorer le système d'alerte précoce et d'action précoce.